

La lettre Mandoline

Février 2021 - N°1



Sommaire

- A la une : Edito
- Le programme Mandoline : De quoi s'agit-il ?
- Actualités : Point sur l'avancée des travaux produit par produit
- Dans les territoires

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
Bureaux : 19-18 place des cinq martyrs du lycée Buffon – 75017 Paris
Contact - Mèl : dgcs-si-pjm@social.gouv.fr

Edito | L'équipe Mandoline

Mesdames et Messieurs les professionnels de la protection juridique des majeurs,

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) a entrepris depuis plusieurs années un projet de **transformation numérique de la protection juridique des majeurs (PJM)**. Ce dernier, appelé programme MANDOLINE, a été élu au Fond de Transformation de l'Action Publique en 2018 et a pour objectif de **faciliter l'ensemble des missions et activités des acteurs** de la PJM, au quotidien.

Les différents travaux menés au cours de l'année 2018 ont permis d'analyser et de réinterroger les pratiques et processus actuels, afin de répondre de la façon la plus adaptée aux besoins identifiés et aux enjeux à venir.

Le programme Mandoline a été structuré en cinq « produits » dont le cadrage et le développement ont commencé en 2019 et se poursuivront jusqu'à décembre 2021.

Alors que certaines fonctionnalités sont en cours de déploiement, la DGCS a décidé de vous adresser une lettre d'information, pour partager la progression de ce programme en faisant un point régulier sur les activités et les avancées des travaux.

La lettre Mandoline sera diffusée le temps du développement du programme. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et commentaires, pour améliorer cet outil, qui est aussi le vôtre.

Nous tenons à remercier tous les acteurs mobilisés pour améliorer le service rendu aux personnes protégées et à leurs proches.

Le programme Mandoline : de quoi s'agit-il ?

Le programme MANDOLINE vise à la transformation numérique du secteur de la protection juridique des majeurs et va permettre une dématérialisation complète des processus administratifs, pour simplifier les démarches.

Porté par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), ce programme se décline en cinq grands produits, dont les objectifs sont de :

- simplifier les échanges entre les différents acteurs de la PJM,
- simplifier et sécuriser le processus de gestion et de suivi des paiements des mandataires individuels,
- simplifier et sécuriser le processus de gestion des campagnes budgétaires et de tarification,
- moderniser le processus d'habilitation des trois types de mandataires,
- préciser le pilotage et le prévisionnel de la protection juridique des majeurs.



Pour atteindre ces objectifs, des outils sont développés et déployés progressivement, en fonction de l'avancée des travaux, pour chaque produit.

Le cadrage et le développement des outils ont commencé et un déploiement est prévu aux niveaux départemental, régional et national.

La DGCS a débuté fin 2020, l'accompagnement des acteurs dans la prise en main des fonctionnalités déjà opérationnelles. Cette démarche se poursuit en 2021.



Point sur l'avancée des travaux

Produit 1

Simplifier les échanges entre les différents acteurs de la PJM

Le produit 1, est actuellement composé des outils suivants : le site [e-MJPM](#) qui permet aux professionnels de communiquer de manière sécurisée et un [portail](#) éditorial destiné à informer les professionnels et le grand public des objectifs, références juridiques, obligations du métier de mandataire professionnel.

Actuellement, la plateforme e-MJPM, est opérationnelle pour l'attribution des mesures et elle continue de s'améliorer !

Il est désormais possible pour les mandataires individuels d'importer de façon automatique leurs mesures depuis OCMI (Outil de calcul des Mandataires Individuels). Cf. produit 2 ci-dessous.

Par ailleurs, les travaux avec les éditeurs se poursuivent, afin de faire circuler les informations depuis leurs solutions logicielles à e-MJPM et éviter aux mandataires de ressaisir leurs données.

Nous continuons de travailler pour simplifier un maximum vos démarches, en automatisant petit à petit le flux de données entre les différents systèmes du programme MANDOLINE.

Le déploiement du produit e-MJPM sur le territoire national continue et vous êtes déjà 1 800 utilisateurs ! Les formations se poursuivent pour augmenter ce nombre.

De même, le portail est à disposition des professionnels et du grand public, qui peuvent d'ores et déjà s'y rendre.

► Le site [e-MJPM](#) offre plusieurs services :

- une réservation dématérialisée par les magistrats des mesures de protection aux mandataires,
- une simplification des échanges entre les différents acteurs de la protection juridique des majeurs (PJM) et une sécurisation des données échangées,
- une liste blanche des mandataires et les enquêtes annuelles lancées par la DGCS sont actuellement en cours de dématérialisation dans e-MJPM.



- Le [portail](#) de la protection juridique des majeurs permet à chacun (professionnels, particuliers), de trouver les informations relatives à la protection juridique des majeurs. Des appels à candidature ou appel à projet pourraient être portés à la connaissance des professionnels via ce média. Une réflexion est en cours.



Produit 2 Simplifier et sécuriser le processus de gestion et de suivi des paiements des mandataires individuels

Fort de l'expérience acquise sur OCMI, la dématérialisation complète de la facturation de 2300 mandataires individuels est en cours de développement.

Le processus fluidifiera la circulation de 20.000 factures entre les mandataires, les directions départementales interministérielles et les directions régionales des finances publiques.

Il facilitera le paiement annuel de 90 millions d'euros et permettra également aux agents des DDI et aux mandataires de suivre l'état d'avancement des paiements.

Les travaux ont commencé au mois de janvier entre la DGCS et l'Agence pour l'informatique des finances de l'Etat (Chorus, Service numérique des fonctions budgétaires et comptables de l'État).

Produit 3 Simplifier et sécuriser le processus de gestion des campagnes budgétaires et de tarification

Ce produit a pour but de simplifier et de sécuriser le processus de financement des services mandataires via :

- la dématérialisation et la standardisation des documents budgétaires,
- la simplification de la communication des documents entre les différents acteurs,
- l'outillage du dialogue budgétaire,
- l'agrégation automatique des données collectées.

Trois interfaces sont prévues pour la réalisation de l'outil et chacune sera destinée à un profil utilisateur spécifique : les services mandataires, les agents des directions départementales et régionales de la Cohésion Sociale et les agents de la DGCS.

Actuellement, nous estimons pouvoir livrer un outil abouti au deuxième trimestre 2021.

Les développements ont d'ailleurs débuté en octobre 2020 avec la réalisation de l'interface dédiée aux services mandataires.

Des ateliers réunissant de futurs utilisateurs volontaires sont organisés en parallèle des développements. En effet, l'outil se construit en étroite collaboration avec les services car nous tenons à intégrer les utilisateurs finaux dans chaque phase du projet. A ce stade, deux types d'ateliers sont organisés :

- des ateliers de co-conception pour affiner et recueillir le besoin métier,
- des ateliers « groupes miroirs » pour évaluer et tester les premiers développements de l'application.

Produit 4 Moderniser le processus d'habilitation des trois types de mandataires

Le projet est de mettre à disposition des DDI un formulaire dématérialisé par catégorie de mandataire à partir d'un formulaire national.

Le besoin a été précisé au cours du premier semestre 2020, avec une volonté d'apporter une valeur ajoutée à la gestion actuelle des dossiers par les directions départementales interministérielles en donnant un accès numérique aux dossiers des candidats mandataires, à chaque acteur impliqué dans le processus : usager (candidat mandataire), agent des DDI en charge de cette procédure, membres des commissions départementales, et Procureurs.

Après une étude concertée entre la direction du numérique ([DNUM](#)) des ministères sociaux et la DGCS, la solution interministérielle "Démarches simplifiées" a été choisie. Développée par la Direction interministérielle du numérique ([DINUM](#)), le programme MANDOLINE demande actuellement la prise en compte de nouvelles fonctionnalités et les équipes travaillent en étroite collaboration pour faire évoluer la solution.

Sur le plan opérationnel, la numérisation du formulaire et des pièces jointes "Dépôt de dossier de la demande procédure d'habilitation relative au "mandataire individuel" est lancée. Elle a recueilli l'avis de 5 DDI au cours d'un atelier de présentation le 6 novembre.

A la prochaine étape, le formulaire sera soumis à une phase de test auprès de directions départementales volontaires au cours du premier trimestre 2021.

Produit 5 Préciser le pilotage et le prévisionnel de la protection juridique des majeurs

Le cinquième produit du programme MANDOLINE vise à améliorer le pilotage de la politique de la PJM.

L'ambition de ce projet est de permettre à la DGCS de continuer à développer le pilotage stratégique et prévisionnel opéré au niveau :

- des activités professionnelles réalisées par territoire,
- des ressources en compétences, formations et financement,

afin de mieux rendre compte de l'évolution de la politique publique de la protection juridique de majeurs au fil des années et d'améliorer la visibilité sur les besoins financiers et en compétences des départements, territoires et acteurs.

Les travaux ont commencé avec l'arrivée de l'assistant à maîtrise d'ouvrage délégué à la fin du mois de janvier 2021.

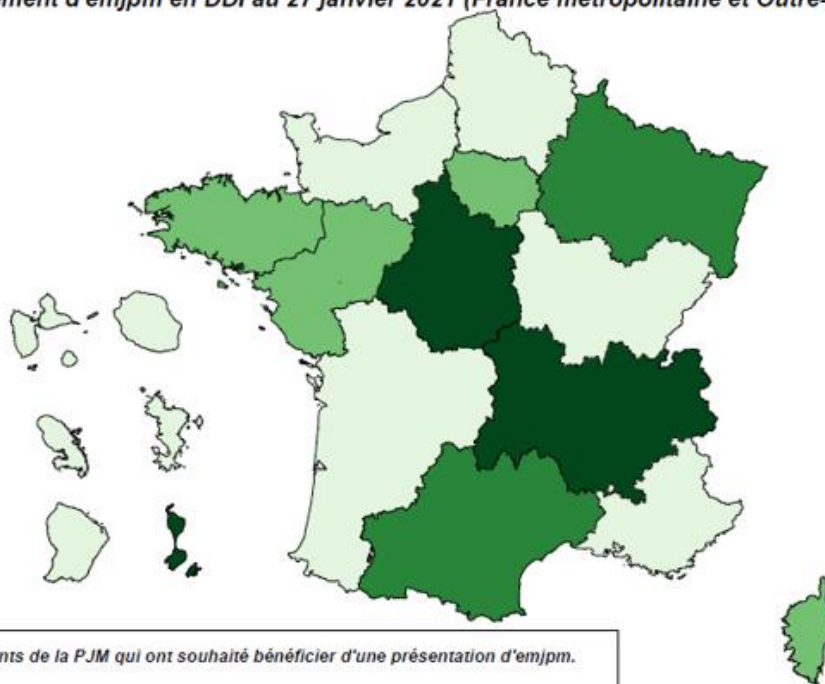
Au cours de la trajectoire de ce produit, la DGCS croisera plusieurs types d'indicateurs parmi lesquels, nous pouvons citer le vieillissement de la population par territoire. La plus grande vigilance sera apportée à la qualité et à la volumétrie des données.



Dans les territoires

Voici ci-dessous une vision de l'avancée des formations demandées par les départements (carte 1) et le nombre de comptes créés (carte 2) sur le territoire.

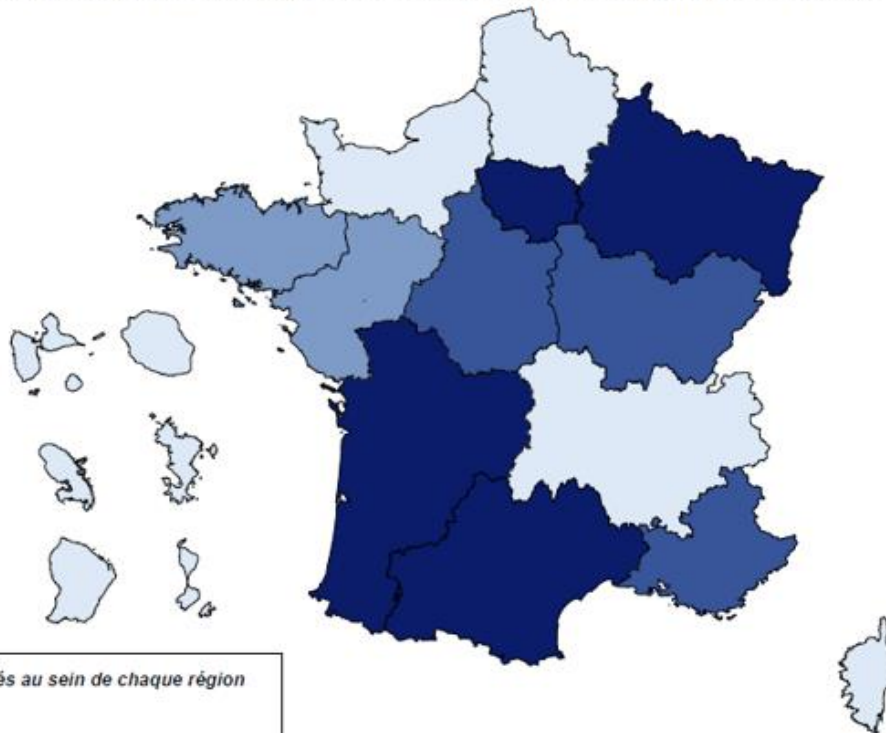
Déploiement d'emjpm en DDI au 27 janvier 2021 (France métropolitaine et Outre-Mer).



Pourcentage d'agents de la PJM qui ont souhaité bénéficier d'une présentation d'emjpm.

- [0 ; 25 [
- [25 ; 50 [
- [50 ; 75 [
- [75 ; 100]

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique




Nombre de comptes emjpm créés au sein de chaque région

- [0 ; 5 [
- [5 ; 10 [
- [10 ; 17 [
- [17 ; 22]

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Bon à savoir

Covid-19 : Retrouvez les fiches consignes, recommandations et autres informations, dans l'**espace internet dédié aux professionnels du social et du médico-social**, dans les rubriques suivantes  [Personnes âgées - Personnes handicapées](#) | [Enfance et famille - Protection de l'enfance - Majeurs vulnérables protégés](#) | [Hébergement d'urgence](#) | [Aide alimentaire et accès aux droits](#). **Y accéder avec le QR code=>**



! Pour l'Outre-mer, les consignes doivent être adaptées aux territoires selon les directives de l'ARS.

● Vous avez des questions sur le coronavirus ?

N° vert : 0 800 130 000

Ce numéro répond à vos questions sur le coronavirus, 24h/24 et 7j/7.

● Numéros d'urgence et d'écoute :

- En cas de danger immédiat : **17**.
- Violences sur les enfants : **119** (ou sur le site internet allo119.gouv.fr).
- Violences conjugales : **3919** (ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr).

Violences sur les personnes âgées et adultes en situation de handicap : **3977** (ou sur le site internet 3977.fr)

Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), vos données personnelles sont utilisées exclusivement par la DGCS pour ses missions de service public.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en formulant votre demande par mail à l'adresse suivant : DGCS-RGPD@social.gouv.fr

Mise en page : Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - cabinet-communication

Crédit photo : ©Shutterstock.com